

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 27 (1990)

Heft: 1005

Artikel: Le contretemps

Autor: Gavillet, André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domande publique

DP

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
30 août 1990
Vingt-septième année

1005

Le contretemps

Les mauvaises nouvelles n'arrivent jamais au bon moment. Cette maxime est de Robert Studer, directeur de l'UBS, annonçant la quatrième hausse du taux hypothécaire le jour où le baril de pétrole dépassait les trente dollars. Il est pourtant des mauvaises nouvelles qui arrivent au mauvais moment. Des malheureux, dans les vaudevilles, apprennent simultanément qu'ils sont ruinés et trompés. Mais l'heure n'était pas au vaudeville et M. Studer n'a fait rire personne. L'UBS dépense des millions en publicité destinée à dorer son image, puis elle la dédore en pratiquant la vérité sans tact. Admettons que la prévenance ne soit pas une donnée financière! Mais est-ce économiquement le bon moment?

Car on ne saurait appliquer mécaniquement la règle: l'épargne finance le crédit hypothécaire; si elle est insuffisante, on déclenche la hausse. C'est un simplisme d'ordinateur, comme ces programmes qui sont agencés pour vendre dès que la baisse atteint le cours où l'acheteur est perdant.

Les répercussions dans la durée sont un facteur décisif d'appréciation de chaque décision. Dans un exposé remarqué, M. Zwahlen, directeur de la Banque nationale suisse, soulignait que le temps d'incubation des mesures monétaires était, aujourd'hui, de vingt-quatre à trente-six mois. Or les premiers effets déflationnistes se font sentir depuis peu. Ne faut-il pas les laisser agir pleinement?

En effet, dès cet automne, il y aura amplification. On perçoit que les budgets publics vont être plus difficiles à boucler. Les choix seront plus sévères et les déficits, au taux actuel des emprunts, plus difficiles à supporter. Genève ne sera plus un cas isolé et particulier.

Le renchérissement brutal de l'énergie va alourdir cette facture. La taxation biennale (Confédération et majorité des cantons) provoquera un retard des recettes, corrigées de la progression à froid, sur les dépenses.

Dans le secteur privé, une dure bataille sur les salaires est d'ores et déjà programmée. Il serait étonnant que l'industrie d'exportation qui aura à affronter à la fois la hausse du franc suisse (rétabli) et la hausse des coûts salariaux due à l'inflation ne se montre pas très dure d'oreille et d'oseille. A moyen terme (deux ans), la surchauffe sera calmée par plus d'austérité.

Il serait dès lors de politique sage de ne pas créer des processus à développement lent qui vont relancer l'inflation: quatrième hausse des taux en novembre 90, répercutee par l'indice de mai 91, prise en compte par les salaires 92. L'UBS n'en a cure.

Elle prétend en effet avoir fait une appréciation macroéconomique. Les besoins d'argent seront immenses dans le monde entier: le tiers monde, l'Est, l'Allemagne pour payer la réunification, les Etats-Unis. Les taux seront donc durablement élevés et la Suisse devra, malgré l'abondance de son épargne, rejoindre le peloton des pays de l'OCDE, à taux élevé.

C'est oublier — on a beau taper, le clou n'entre pas — que la Suisse est le pays hypothécairement le plus endetté du monde. L'alignement sur les taux européens sera pour son économie exceptionnellement coûteux. La brutalité de la décision et l'absence de concertation avec les responsables de l'économie étonnent d'autant.

L'UBS, forte de son expansion, est entrée en force sur le marché hypothécaire (30%). Elle donnait ainsi une assise nationale à ses affaires mondiales; elle équilibrat son portefeuille avec des créances de toute sûreté.

Aujourd'hui pour maintenir ses marges, le cours de ses actions, son bénéfice exceptionnel, elle prend l'initiative d'une hausse aux lourdes répercussions. Soi d'abord.

La place financière aime souligner sa contribution à la prospérité nationale. Certes. Mais on peut aussi retourner le slogan: ce qui est bon pour l'UBS n'est pas bon pour la Suisse. AG